

**DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE CAS N°2  
« Hors du territoire de la CC2SO »**

ENFANT(S) CONCERNE(S) :

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
Nom			
Prénom			
Date de naissance	...../...../.....	...../...../.....	...../...../.....
Sexe			
Ecole fréquentée en 2016-2017			
Niveau scolaire en 2017-2018			
Ecole souhaitée	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle dans la commune de..... <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire dans la commune de.....	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle dans la commune de..... <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire dans la commune de.....	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle dans la commune de..... <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire dans la commune de.....

RESPONSABLES LEGAUX :

SITUATION  Concubinage  mariés  pacsés  séparés  divorcés\*  famille monoparentale

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom/Prénom : .....	Nom/Prénom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Téléphone fixe : .....	Téléphone fixe : .....
Téléphone portable : .....	Téléphone portable : .....
Email : .....	Email : .....

ACTIVITES PROFESSIONNELLES (ou préciser l'employeur)

-Du responsable légal 1..... Lieu d'exercice.....  
 -Du responsable légal 2..... Lieu d'exercice.....

\*Merci de joindre le jugement de divorce justifiant de l'autorité parentale



DECISION DU MAIRE OU DU PRESIDENT DE L'EPCI DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

ACCORD pour la scolarisation de l'enfant dans la commune de.....  
L'enfant sera inscrit dans l'école (Nom et adresse) :.....  
.....

REFUS de scolarisation dans la commune de.....

Motif du refus:

.....  
.....  
.....

A....., Le.....  
Signature

## NOTICE RELATIVE AUX DEMANDES DE DEROGATION

**Cas N°1** : vous êtes habitant(s) de l'une des 120 communes membres de la Communauté de Communes Somme Sud Ouest et souhaitez scolariser votre enfant dans une école autre que celle de rattachement mais toujours située **SUR LE TERRITOIRE DE LA CC2SO**

✈ Les parents ou tuteurs légaux adressent la fiche de demande de dérogation Cas N°1, revêtue de l'avis du directeur de l'école de rattachement, au Président de la Communauté de Communes Somme Sud Ouest.

✳ Une commission spéciale « dérogation » statue sur la demande et le Président notifie sa décision :  
- Aux parents  
- Aux directeurs de l'école de départ et d'arrivée  
- A l'Inspecteur de l'Education Nationale

✦ La décision peut être contestée auprès de Monsieur le Préfet dans les deux mois suivant la notification de la décision. Le Préfet statue après avis de l'Inspecteur d'Académie.



**Cas N°2** : vous êtes habitant(s) de l'une des 120 communes membres de la Communauté de Communes Somme Sud Ouest et souhaitez scolariser votre enfant dans une école autre que celle de rattachement mais **HORS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO**

✈ Les parents ou tuteurs légaux adressent la fiche de demande de dérogation Cas N°2, revêtue de l'avis du directeur de l'école de rattachement, au Président de la Communauté de Communes Somme Sud Ouest.

✳ Le Président de la CC2SO émet un avis et transmet la demande au Maire de la commune d'accueil ou au Président de l'EPCI d'accueil.

✦ Le Maire de la commune d'accueil ou le Président de l'EPCI d'accueil notifie sa décision:  
- Aux parents  
- Au Président de la CC2SO  
- Aux directeurs de l'école de départ et d'arrivée  
- A l'Inspecteur de l'Education Nationale

† La décision peut être contestée auprès de Monsieur le Préfet dans les deux mois suivant la notification de la décision. Le Préfet statue après avis de l'Inspecteur d'Académie.